



NATIONS UNIES

JOURNAL

COMITÉ DES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE

SOUS-COMITÉ JURIDIQUE
CINQUANTE-TROISIÈME SESSION
Vienne, 24 mars-4 avril 2014

VENDREDI 28 MARS 2014

N° 6

**Programme des séances et ordre du jour
du vendredi 28 mars 2014**

10 heures-13 heures

886^e séance

Salle du Conseil D

Point de l'ordre du jour

- [4] Débat général
- [8] Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
- [13] Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Présentations spéciales sur les activités spatiales

À la fin de la 886^e séance que le Sous-Comité juridique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique tiendra dans la matinée d'*aujourd'hui*, 28 mars 2014, il y aura deux présentations techniques, l'une sur la définition et la délimitation de l'espace: nécessité actuelle de déterminer où commencent les "activités spatiales", et l'autre sur la réglementation spatiale de la Chine: immatriculation et licences. Ces deux présentations seront faites respectivement par M. Nyampong de l'Association internationale pour la promotion de la sécurité spatiale et par M. Wang de la Chine, dans la salle du Conseil D.



**GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MÉCANISMES
INTERNATIONAUX DE COOPÉRATION**

Matin*

(Huis clos)

Salle du Conseil D

* À l'issue de la 886^e séance.

15 heures-18 heures

887^e séance

Salle du Conseil D

Point de l'ordre du jour

- [4] Débat général
- [13] Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique
- [14] Propositions au Comité concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour du Sous-Comité

RÉSUMÉ DES SÉANCES

884^e séance

Débat général [4]

Le Sous-Comité a poursuivi l'examen de ce point par des déclarations des représentants de la France, de l'Italie et du Nigéria.

Définition et délimitation de l'espace [7a]

Le Sous-Comité a poursuivi l'examen de ce point par des déclarations des représentants du Brésil et du Venezuela (République bolivarienne du).

Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires [7b]

Le Sous-Comité a poursuivi l'examen de ce point par des déclarations des représentants du Chili au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes, du Mexique et du Venezuela (République bolivarienne du).

Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique [8]

Le Sous-Comité a poursuivi l'examen de ce point par des déclarations des représentants de l'Afrique du Sud, des États-Unis d'Amérique, de la France et du Venezuela (République bolivarienne du).

Présentations spéciales

Des présentations ont été faites par le représentant de l'Indonésie sur la loi indonésienne n° 21 relative à l'espace (2013), et par la représentante du Japon sur le mécanisme international de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique dans le cas de l'Agence japonaise d'exploration aérospatiale (JAXA).

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DÉFINITION
ET LA DÉLIMITATION DE L'ESPACE**

Le Groupe de travail a tenu une séance à huis clos dans la matinée.

885^e séance

Débat général [4]

Le Sous-Comité a poursuivi l'examen de ce point par une déclaration du représentant de l'Inde.

Définition et délimitation de l'espace [7a]

Le Sous-Comité a suspendu l'examen de ce point.

Caractéristiques et utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires [7b]

Le Sous-Comité a conclu l'examen de ce point par une déclaration du représentant de l'Indonésie.

*Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace
extra-atmosphérique [8]*

Le Sous-Comité a poursuivi l'examen de ce point par une déclaration du représentant de la Pologne.

**GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉTAT ET L'APPLICATION
DES CINQ TRAITÉS DES NATIONS UNIES RELATIFS À L'ESPACE**

Le Groupe de travail a tenu une séance à huis clos dans l'après-midi.

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DÉFINITION
ET LA DÉLIMITATION DE L'ESPACE**

Le Groupe de travail a tenu une séance à huis clos dans l'après-midi.